

L'hon. M. Hees: Monsieur l'Orateur, le premier ministre, naturellement n'a pas répondu à ma question. Il ne m'a pas dit si le gouvernement est en mesure de faire connaître sa position. Comme le gouvernement semble éprouver de plus en plus de difficultés à se décider sur...

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Le député conteste un point. Il voudra bien poser la question directement.

L'hon. M. Hees: Le premier ministre et son gouvernement feraient bien de prendre quelque laxatif mental afin de purger leurs voies réflexives; cela leur permettrait d'exprimer une opinion sur ces questions importantes et renseigner ainsi le pays sur la voie dans laquelle ils tentent de s'engager.

M. l'Orateur: Le député de Prince-Edward-Hastings sait qu'il doit reprendre son siège lorsque l'Orateur a la parole.

AIR CANADA

LE REMPLACEMENT DE SYNDIQUÉS AU TRAVAIL PAR DES NON-SYNDIQUÉS

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser cette question au ministre des Transports ou au ministre du Travail, c'est-à-dire, à celui qui s'occupe de cette affaire. Je voudrais savoir si l'intéressé a reçu des protestations de la part des syndicats d'employés qui ne font pas la grève à Air Canada ou si on lui a fait part autrement de leur mécontentement du fait que tous les syndiqués qui ne font pas grève ont été mis à pied sans paye et remplacés par des non-syndiqués? Dans ce cas, en a-t-il discuté avec Air Canada et que fait-on à ce sujet?

L'hon. Bryce S. Mackasey (ministre du Travail): Monsieur l'Orateur, des instances ont été présentées à mon ministère et, sans doute aussi, au ministre suppléant des Transports. Nous avons informé les groupes en cause que s'ils estimaient avoir des griefs à formuler dans les limites de leurs conventions collectives, ils étaient tout à fait en mesure de prendre les dispositions voulues. En d'autres termes, s'ils estiment que leur convention collective a été violée, compte tenu des dispositions de la loi sur les relations industrielles et sur les enquêtes visant les différends du travail, ils devraient soumettre le problème à l'arbitrage.

M. Lewis: Une question supplémentaire, monsieur l'Orateur. S'il y avait des cas, et on me dit qu'il y en a, où la convention collective ne s'applique pas ou ne renferme pas les dispositions requises, le ministre voudrait-il discuter avec Air Canada de la possibilité de poser un acte de simple justice en conservant

[Le très hon. M. Trudeau.]

leur emploi à ceux qui l'occupaient antérieurement plutôt que de les remplacer par des gens qui ne font pas partie des unités de négociation?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. La question du député est présentée sous la forme d'instance.

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

L'AUGMENTATION DE L'AIDE FINANCIÈRE À LA SANTÉ MENTALE

M. Barry Mather (Surrey): Monsieur l'Orateur, j'ai une question pour le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social. Étant donné que commence demain la semaine nationale de la santé mentale au Canada, le ministre songerait-il à augmenter l'aide financière accordée à ce domaine si important, en raison surtout de l'accroissement considérable, ces dernières années du taux des maladies mentales au Canada, même avant l'arrivée du gouvernement actuel au pouvoir?

Des voix: Oh, oh.

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Oui, monsieur l'Orateur, je me ferai un plaisir d'étudier la question.

LES MÉDICAMENTS

LES MESURES ENVISAGÉES POUR LA COMMERCIALISATION DES ANTIBIOTIQUES

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, je voudrais répondre à la question que m'a posée le 16 avril le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas) à propos des antibiotiques. Une commission d'étude a été formée aux États-Unis en vue d'étudier certains antibiotiques et leur efficacité aux États-Unis, avant 1962. On a constaté que le bien-fondé de nombreuses plaintes reçues au sujet de ces médicaments ne pouvait être établi. Les fabricants de ces antibiotiques ont été avisés qu'ils auront l'occasion de prouver leurs prétentions avant que les médicaments ne soient enlevés du marché. Je crois que l'enquête porte sur environ 80 antibiotiques. Ces médicaments sont encore vendus sur le marché américain. Notre Direction des aliments et drogues surveille la situation de près et collabore avec son homologue américain en vue de déterminer si le Canada devrait prendre les mêmes mesures.

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Une question supplémentaire monsieur l'Orateur. Puisque cette enquête a révélé que 78 médicaments renfermant des antibiotiques